



## DENIS OSWALD

Représentant CIO • Comité International Olympique



TEXTE ORIGINAL EN FRANÇAIS

### 1. INTRODUCTION

Bien que la mission du Comité International Olympique (CIO) aille clairement au-delà de l'organisation des Jeux Olympiques, ces derniers représentent l'élément le plus visible de l'activité de notre organisation, celui par lequel notre action est connue et jugée. Ils constituent aussi le meilleur instrument dont le CIO dispose pour diffuser son message et sa philosophie.

Les Jeux Olympiques connaissent un grand succès sur tous les plans : ils restent l'épreuve reine pour tous les athlètes, la meilleure manière de présenter et de promouvoir leur sport pour les Fédérations Internationales (FI), une compétition que toutes les télévisions veulent retransmettre, une source importante de financement pour le Mouvement olympique et une manifestation que toutes les plus grandes villes du monde s'arrachent. Ce succès ne doit toutefois pas nous empêcher de porter un regard critique sur nos Jeux, pour les perfectionner et, surtout, nous assurer qu'ils évoluent d'une manière qui assure la pérennité de leur succès.

Un Congrès olympique représente l'occasion idéale de procéder à cette analyse, en cherchant tout d'abord à identifier les causes de ce succès et en mettant ensuite en lumière les points faibles qui pourraient compromettre cette situation favorable. De cette analyse, il conviendra de déduire les mesures et remèdes qui s'imposent. Nous allons nous y attacher en évoquant quelques aspects essentiels qui feront l'objet d'un examen plus complet et plus approfondi dans le cadre de chacune des trois sessions séparées qui traiteront respectivement des thèmes suivants : « *Comment faire pour que les Jeux demeurent une manifestation de premier plan ?* », « *Les valeurs olympiques* » et « *L'universalité et les pays en développement* ».

### 2. COMMENT FAIRE POUR QUE LES JEUX DEMEURENT UNE MANIFESTATION DE PREMIER PLAN ?

#### a) Choix de la ville hôte

Pour faire en sorte, tout d'abord, que les Jeux demeurent une manifestation de premier plan, il me paraît essentiel d'accorder une attention encore plus soignée au choix des villes organisatrices. Le succès des

Jeux dépend en bonne partie de ce choix. Dans ce but, je proposerais trois mesures : un pré-requis, une procédure d'acceptation des candidatures et une évaluation révisée.

**Un pré-requis.** Actuellement, il suffit de se déclarer ville requérante auprès du CIO pour le devenir. Je proposerais qu'à l'avenir, le CIO établisse et fasse connaître les caractéristiques minimales qu'une ville devrait présenter pour être admise à déposer une candidature (population, nombre de chambres d'hôtel, existence d'au moins une partie des infrastructures, etc.). Ces pré-requis renseigneraient les candidats potentiels et constitueraient un bon filtre pour éviter que des villes qui, manifestement, ne possèdent pas les caractéristiques nécessaires songent à être candidates. En posant ces exigences, il faudrait bien sûr tenir compte du caractère d'accélérateur de développement que représentent les Jeux pour une ville hôte et sa région et veiller à ne pas compromettre le principe d'universalité dans leur attribution.

**Une procédure d'acceptation des candidatures.** Dans la ligne de ces pré-requis, je verrais une procédure initiale d'acceptation des candidatures. Les villes requérantes qui voudraient se porter candidates devraient déposer d'emblée non seulement une déclaration de candidature, mais aussi un dossier donnant des renseignements de base sur leurs possibilités d'accueillir une manifestation de l'envergure des Jeux. C'est ce qu'elles font déjà actuellement, mais beaucoup plus tard, pour passer au statut de ville candidate. Ces dossiers seraient évalués immédiatement et la candidature serait acceptée ou refusée. Si elle était acceptée, la ville serait tout de suite ville candidate et le statut hybride et inconfortable de ville requérante, qui laisse planer un grand flou pendant une année, n'existerait plus. Il me semble que, de cette manière, nous éviterions des candidatures déposées à la légère de la part de villes qui ne cherchent qu'à utiliser les Jeux pour une publicité passagère. La procédure serait plus transparente et nous améliorerions sans doute la qualité du choix qui nous est proposé, en nous concentrant d'emblée sur des dossiers solides. Par ailleurs, une année serait gagnée et toutes les parties feraient d'importantes économies.

**Une évaluation révisée.** Les critères d'analyse devraient être élargis pour tenir compte, par exemple et en plus des critères actuels, de la qualité du cadre qui serait offert, de l'accueil à attendre, de la faculté de donner un caractère festif à la manifestation, etc. Par ailleurs, le rapport de la commission d'évaluation devrait être plus explicite et plus tranché. Je connais bien les arguments qui justifient sa forme actuelle. Néanmoins, à force de nous dire que toutes les villes candidates sont capables d'organiser de très bons Jeux, le rapport manque de pertinence et, surtout, il donne bonne conscience aux votes de sympathie qui interviennent au détriment de la qualité technique des dossiers et de l'intérêt des athlètes. On devrait mieux marquer les différences entre les candidats sur les divers thèmes, sans toutefois établir de classement général, afin que chacun puisse appliquer la pondération qu'il souhaite aux différents aspects de la candidature et établir son choix final.

Même si je suis parfaitement conscient de l'apport que peut représenter le fait d'être ville candidate (promotion du message olympique, grande mobilisation des différentes parties prenantes autour de projets visionnaires et mobilisateurs, développement de projets urbains d'envergure qui parfois se matérialisent même sans les Jeux), il me paraît judicieux de raccourcir, autant que faire se peut, la période qui sépare le dépôt des candidatures de la désignation de la ville hôte. On réduirait ainsi la débauche de lobbying et les efforts de séduction auxquels on assiste, sans compromettre les apports positifs d'une candidature. On limiterait aussi de manière importante les dépenses engagées.



## b) Programme

Après avoir porté notre attention sur le cadre qui accueille les Jeux et la qualité de ceux qui vont les organiser, il convient de s'intéresser maintenant à leur contenu, deuxième élément dont dépend leur succès. Le programme des Jeux doit naturellement être attractif pour le plus grand nombre d'intéressés, de tous les âges et de tous les continents. L'attractivité ne doit toutefois pas seulement s'attacher à la qualité du spectacle, car les Jeux sont beaucoup plus qu'un «show». Elle doit aussi tenir compte de la valeur athlétique, technique et éducative des sports présentés. Un bon programme est constitué d'un ensemble subtil et équilibré de disciplines qui, par leur complémentarité, en font la richesse. Le CIO a défini un noyau de sports indispensables au programme. Ce noyau devra être occasionnellement revu. L'analyse devrait toutefois aller bien au-delà des sports considérés comme un tout et prendre aussi en compte d'autres éléments tels que l'attractivité des différentes disciplines.

On a tendance, en effet, à traiter les sports dans leur globalité. Or, il est manifeste que toutes les disciplines d'un même sport ne présentent pas forcément les mêmes caractéristiques d'universalité et d'attractivité. Il me paraît donc qu'on pourrait augmenter l'attractivité des Jeux Olympiques, afin qu'ils restent l'événement sportif incontournable que l'on connaît actuellement, en invitant les FI à procéder à un examen détaillé de chacune de leurs disciplines ou épreuves sur la base de critères définis par le CIO et, le cas échéant, d'épurer leur programme. Celui-ci pourrait aussi être amélioré en prévoyant des sessions plus courtes, plus rythmées et plus équilibrées, ainsi qu'en évitant que plusieurs épreuves phares de sports différents se déroulent en même temps. La présentation des sports, leur mise en scène, l'animation et la dimension éducative pourraient certainement être améliorées aussi.

Pour assurer la pérennité de leur succès, les Jeux doivent aussi éviter de prêter le flanc à la critique, sur quelque point que ce soit, même si on ne pourra jamais plaire à tout le monde. Aux yeux du public, par exemple, les Jeux Olympiques apparaissent parfois comme une manifestation trop commercialisée. Pour contrebalancer cette impression, il est donc de notre devoir de mettre mieux en lumière, à l'occasion de leur déroulement, les avantages de cette commercialisation, comme l'universalisation et la démocratisation du sport, et de rappeler l'existence toujours bien présente des valeurs de l'Olympisme, en particulier les aspects culturels et éducatifs.

## c) Organisation

Dans cette optique, il faut aussi continuer les efforts entrepris pour maîtriser les coûts et les impacts sur l'environnement, ainsi qu'assurer la qualité de l'héritage que les Jeux laissent dans une ville, qu'il s'agisse d'aspects de «hard legacy» ou de «soft legacy». Le CIO a déjà entrepris de gros efforts dans ce domaine en incluant dans les manuels techniques un plus grand nombre de recommandations et d'éléments touchant au développement durable et à l'héritage des Jeux. Le programme OGI – Olympic Games Impact – constitue aussi un excellent outil, qui pousse tous les intervenants à réfléchir sur le long terme, avec l'héritage en point de mire. En outre, nous rassemblons de plus en plus de «case studies» pour mieux comprendre comment capitaliser sur les bénéfices durables des Jeux. Cet élément est néanmoins si fondamental qu'aucun effort ne doit être épargné et, à ce titre, la commission de coordination des Jeux a un rôle fondamental à jouer. Elle peut contribuer à mieux contrôler les différentes demandes adressées aux comités d'organisation, qu'elles émanent des sponsors, des

chaînes de télévision, des Comités Nationaux Olympiques (CNO), des FI ou d'autres partenaires. Elle peut aussi renvoyer les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) et leurs partenaires à mieux profiter des contributions du programme Olympic Games Knowledge Management (OGKM) et des enseignements tirés des Jeux précédents. Il est vrai que les relations entre le CIO, par sa commission de coordination, et les COJO dépendent essentiellement de la bonne volonté des parties en cause, car on verrait mal une procédure d'exécution forcée du contrat de ville hôte engagée contre un COJO. Une grande sensibilité interculturelle est donc essentielle pour établir et maintenir d'excellentes relations de travail avec des COJO de cultures et de contextes très différents. La collaboration entre les deux entités peut être extrêmement productive lorsqu'une relation de pleine confiance s'installe et que les parties sont en communication constante.

## d) Caractère magique

Enfin, j'aimerais conclure cette partie consacrée à l'introduction du premier sous-thème en relevant le caractère magique des Jeux Olympiques, qui rend cette manifestation unique et lui donne une attractivité exceptionnelle. Ce caractère magique est le résultat d'une alchimie très particulière qui transcende tous les sports et met en évidence leur essence commune. Les Jeux représentent, en effet, beaucoup plus que l'addition de différents championnats du monde. Il n'est pas facile d'identifier tous les ingrédients qui produisent ce caractère magique. Il est, toutefois, essentiel que nous le conservions et le développons si nous voulons que les Jeux Olympiques demeurent un événement de premier plan unique et exceptionnel.

## 3. LES VALEURS OLYMPIQUES

### a) Définition de l'Olympisme

Si l'on aborde maintenant le deuxième sous-thème, soit la promotion des valeurs olympiques, le premier effort devrait porter, à mon sens, sur une meilleure définition de l'Olympisme. En dehors de Coubertin, beaucoup d'auteurs ont écrit sur l'Olympisme avec des interprétations et des définitions parfois divergentes. De plus, le domaine est vaste et pas aisément accessible. Il conviendrait donc sans doute de fixer un certain nombre de grands axes sur lesquels tout le monde pourrait se retrouver et qui seraient plus aisés à comprendre pour le profane et à promouvoir pour ceux qui assument cette responsabilité.

### b) La promotion de l'Olympisme

Cette promotion, comme nous l'avons déjà relevé, devrait se présenter comme une sorte de contrepoids à la commercialisation accrue des Jeux, qui est indispensable à leur développement et à leur démocratisation, mais qui, parfois, est exagérée et soulève des critiques de la part du public.

En défendant les valeurs de l'Olympisme, le CIO devra éviter d'être l'otage de considérations politiques portant sur la défense de certains droits particuliers ou de certaines minorités, par exemple.

Parmi les valeurs modernes de l'Olympisme, en dehors de la promotion de l'effort librement consenti, de la maîtrise de soi, de la fraternité entre ceux qui partagent les mêmes idéaux, de la solidarité, on trouve certainement la protection de l'environnement et la durabilité de son action et de ses investissements.



Ces valeurs ne doivent pas être temporaires, mais laisser un héritage à la ville et au pays qui accueille les Jeux. Leur promotion doit constituer une entreprise commune de tous ceux qui, à un titre ou à un autre, sont impliqués dans la préparation et le déroulement des Jeux Olympiques, qu'il s'agisse du CIO lui-même, des FI, des CNO, des médias ou de la ville hôte. Les athlètes aussi doivent être des ambassadeurs essentiels de l'Olympisme.

## 4. L'UNIVERSALITÉ ET LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

### a) L'universalité

Nous pouvons aborder maintenant le troisième sous-thème, soit l'universalité et les pays en développement.

L'universalité représente depuis longtemps une des caractéristiques et un des objectifs du Mouvement olympique. Elle a toujours permis la participation d'athlètes qui se singularisent plus par une technique approximative que par l'établissement de records. L'universalité est une grande richesse pour le Mouvement olympique et elle fait une partie de son succès. C'est aussi grâce à l'universalité que des pays et des continents ont trouvé la motivation pour progresser et parvenir à se hisser au niveau des meilleurs, et il serait faux de concentrer la participation sur les athlètes de quelques pays parce que ceux-ci sont les plus forts. Toutefois, les Jeux Olympiques représentent d'abord une compétition entre les meilleurs athlètes de la planète et il est vrai que l'universalité et l'excellence sont en concurrence et qu'il est difficile d'établir un équilibre satisfaisant entre elles. L'universalité intervient toujours au détriment des meilleurs athlètes. Les Jeux Olympiques représentent le but suprême de tout sportif et celui qui manque de peu une sélection ou une qualification, alors qu'un athlète de niveau nettement plus bas, d'un autre pays ou continent, pourra y participer en vertu du principe d'universalité, aura le sentiment d'une injustice. Ces inconvénients représentent sans doute le prix à payer pour assurer l'universalité des Jeux. Considérons alors ce prix comme un investissement pour que, demain, l'excellence soit partagée entre un plus grand nombre et ne soit pas l'apanage de quelques-uns, car l'excellence représente tout de même un symbole des Jeux.

Lorsqu'on parle d'universalité, on pense naturellement d'abord aux pays émergents. À ce propos, je ne peux pas clore ce chapitre sans faire part de mon souhait de voir le problème des changements de nationalité mieux réglementé, en particulier pour que des pays riches ne puissent pas venir impunément enlever de bons athlètes aux pays qui les ont formés. J'ai présenté à ce sujet quelques idées dans un papier rédigé dans la phase préparatoire de ce Congrès et j'espère qu'elles contribueront à améliorer la situation.

### b) Les pays en développement

Mentionnant les pays en développement, nous devons naturellement regretter que certains continents n'aient pas eu, jusqu'à présent, la chance de pouvoir organiser des Jeux Olympiques. C'est toutefois une lacune qui ne peut se combler aisément et uniquement par sympathie envers lesdits continents. Les Jeux Olympiques constituent une organisation extrêmement complexe et exigeante, probablement l'organisation la plus complexe qui existe dans le monde. Les Jeux réunissent les meilleurs athlètes du monde qui, souvent, n'auront qu'une seule occasion dans leur carrière de participer auxdits Jeux. Nous ne pouvons donc pas prendre le risque de confier une organisation d'une telle complexité à un pays qui n'a pas les moyens de l'assumer ou qui devrait investir

trop de ressources pour le faire. Mais aussi, c'est au CIO qu'il appartient de tout mettre en œuvre pour faciliter l'organisation des Jeux, pour simplifier cette organisation et la rendre moins coûteuse afin qu'un jour pas trop lointain, les Jeux aient lieu en Afrique ou en Amérique du Sud.

Cet effort d'universalité doit tendre d'une manière générale à réduire les écarts entre les pays, notamment entre les pays riches et les pays plus pauvres, que ce soit sur le plan des résultats sportifs, des aspects économiques ou, tout simplement, mais de manière très importante, du développement de l'individu et de la reconnaissance de la personne humaine. Tous les pays du monde y ont droit. C'est certainement là un des buts fondamentaux de l'Olympisme et du Mouvement olympique, et c'est sur cette note d'espoir que j'aimerais conclure.